



Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1



Recyclage

AUXERRE

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 17/02/2025 au
18/02/2025

Inscriptions du 05/11/2024 au 14/02/2025

- Session 2 : Du 11/06/2025 au
12/06/2025

Inscriptions du 05/11/2024 au 06/06/2025

>> Durées

- Durée indicative : 14 Heure(s)

- Durée totale : 14 h (dont 14 h en centre)

>> Effectif

De 4 à 10

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre
statut.

Coût total max. : 294.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 89
Antenne d'Auxerre - Site Fourier
44 boulevard Lyautey
89000 AUXERRE

>> Votre interlocuteur

Julien REGNAULT
Coordinateur pédagogique
Tél. : 03 86 72 03 22
julien.regnault@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 89
Lycée Joseph Fourier, 44 Boulevard
Lyautey, BP 80053
89010 AUXERRE
Tél. : 03 86 72 10 40
greta89.contact@ac-dijon.fr
Siret : 19890005200020
N° d'activité : 2689P000389
www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) .
- Recycler la formation de premier niveau pour les agents de service de sécurité incendie.

>> PRÉREQUIS

- Niveau 1 (Ancien niv. VI) - Niveau d'entrée exigé SSIAP 1
- SST en cours de validité
- Certificat médical normé de moins de trois mois
- Attestation employeur de 1607h en tant que SSIAP 1

>> CONTENU

- Réglementation Principes fondamentaux de sécurité incendie en ERP et IGH,
- Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours,
- Pratique,
- Gestion d'une alarme,
- Alerte des sapeurs-pompiers,
- Gestion d'une évacuation,
- Réception et guidage des secours (IGH-ERP),
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction : Méthode d'extinction d'un début d'incendie,
- Protection individuelle.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
- En situation de travail
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.*

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1 (Sans niveau spécifique)

RS5641

- Attestation de fin de formation
- Diplôme d'agent des Services de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes - SSIAP 1 (ministère de l'Intérieur) remis à la fin de la formation, sauf défaillance notoire du stagiaire au cours de la formation. Appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas, transmise à l'employeur, ou à défaut, au stagiaire.

>> INTERVENANT(E)(S)

Intervenants professionnels du domaine, pompiers en activité ou ayant une longue expérience de pompiers (niveau SSIAP 3)



Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Recyclage

SENS

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 20/01/2025 au
21/01/2025

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 17/03/2025 au
18/03/2025

Inscriptions du 05/11/2024 au 14/03/2025

- Session 3 : Du 19/05/2025 au
20/05/2025

Inscriptions du 05/11/2024 au 16/05/2025

>> Durées

- Durée indicative : 14 Heure(s)

- Durée totale : 14 h (dont 14 h en centre)

>> Effectif

De 4 à 10

>> Coût de la prestation

*Prise en charge possible en fonction de votre
statut.*

Coût total max. : 294.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 89

Antenne de Sens

13 rue Raymond Poincaré

89100 SENS

>> Votre interlocuteur

Julien REGNAULT

Coordinateur pédagogique

Tél. : 03 86 72 03 22

julien.regnault@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 89

Lycée Joseph Fourier, 44 Boulevard

Lyautey, BP 80053

89010 AUXERRE

Tél. : 03 86 72 10 40

greta89.contact@ac-dijon.fr

Siret : 19890005200020

N° d'activité : 2689P000389

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) .
- Recycler la formation de premier niveau pour les agents de service de sécurité incendie.

>> PRÉREQUIS

- Niveau 1 (Ancien niv. VI) - Niveau d'entrée exigé

SSIAP 1

SST en cours de validité

Certificat médical normé de moins de trois mois

Attestation employeur de 1607h en tant que SSIAP 1

>> CONTENU

- Réglementation Principes fondamentaux de sécurité incendie en ERP et IGH,
- Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours,
- Pratique,
- Gestion d'une alarme,
- Alerte des sapeurs-pompiers,
- Gestion d'une évacuation,
- Réception et guidage des secours (IGH-ERP),
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction : Méthode d'extinction d'un début d'incendie,
- Protection individuelle.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel

- En situation de travail

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1 (Sans niveau spécifique)

RS5641

- Attestation de fin de formation

- Diplôme d'agent des Services de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes - SSIAP 1

(ministère de l'Intérieur) remis à la fin de la formation, sauf défaillance notoire du stagiaire au cours de la formation. Appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas, transmise à l'employeur, ou à défaut, au stagiaire.

>> INTERVENANT(E)(S)

Intervenants professionnels du domaine, pompiers en activité ou ayant une longue expérience de pompiers (niveau SSIAP 3)